

CONDITIONS PARTICULIERES MULTIGARANTIE ACTIVITES SOCIALES
Association sportive - Contrat S001

ADRESSE

18 RUE OLIER
75015 PARIS

DUREE DU CONTRAT

du 26/05/2003 au 31/03/2004
avec renouvellement annuel automatique

OBJET DU CONTRAT

Assurance des activités : cyclotourisme, cyclisme.

NOMBRE D'ADHERENTS

Vous nous avez déclaré que le nombre d'adhérents ne dépasse pas 200.

RESPONSABILITES CIVILES ASSUREES

- Responsabilité civile générale
 - Responsabilité de mandataire social
 - Responsabilité de dépositaire *
- * Franchise de 632 € indexée lorsque les biens en dépôt sont assurés par le loueur.

GARANTIE PROTECTION DE VOS DROITS

- Défense, Recours
- Assistance juridique

DOMMAGES CORPORELS DUS A UN ACCIDENT

Assurés

- Les dirigeants, bénévoles et non licenciés.

Garanties

- Invalidité
- Décès
- Frais d'obsèques
- Frais médicaux
- Pertes de salaires et de revenus des seuls dirigeants et bénévoles

Souscrites

Oui
Oui
Oui
Oui
Oui

Le montant des prestations et les conditions de leur mise en jeu sont indiqués dans les conditions générales.

ASSISTANCE AUX PERSONNES 24H SUR 24H

12.09.2003 - Page 1

INDEXATION

La cotisation est calculée sur la base de l'indice des Risques Industriels (RI) en vigueur au 1er janvier 2003, soit 4.147.
Les franchises et les limites de garanties se référant à l'indice suivent ses variations trimestrielles.

COTISATION ANNUELLE

219,30 € taxes comprises (tarif en vigueur jusqu'au 31/03/2004) payable en 1 fois le 1er Avril de chaque année.

----- . o . o . o . o . o . -----
Ces conditions particulières complètent et personnalisent les conditions générales qui vous ont été remises avec le texte de nos statuts.

Fait à NIORT, le 12 septembre 2003

GERARD ANDRECK
Directeur général